



Admission sur Alternext de NYSE-Euronext Paris de MINDSCAPE

Principales caractéristiques de l'opération

Visa AMF n° 07- 404 en date du 15 novembre 2007

Boulogne-Billancourt – le 16 novembre 2007 : Mindscape, créateur et éditeur de jeux vidéo et de contenus interactifs pour la famille, annonce que l'AMF a visé sous le n° 07-404 son prospectus relatif à son admission sur Alternext de NYSE-Euronext Paris SA.

Le groupe est propriétaire de marques fortes dans le monde de la jeunesse, Adibou, Lapin Malin, Graines de Génie, et développe des titres renommés comme C'est pas Sorcier, Fort Boyard, Ushuaïa, etc. Au total, Mindscape propose un catalogue de plus de 700 références traduites en plusieurs langues et distribuées à travers ses filiales dans les principaux pays européens : France, Angleterre, Allemagne, Hollande et en Australie.

Actions dont l'admission aux négociations sur Alternext est demandée :

MINDSCAPE a demandé l'admission aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris de 2 854 195 actions existantes intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégories et 530 786 actions nouvelles maximum, susceptibles d'être émises dans le cadre de la présente offre.

Modalités de l'offre et de l'admission à la négociation

Structure du placement

Préalablement à la première cotation, la diffusion dans le public des actions nouvelles se réalisera dans le cadre :

- d'une offre au public en France réalisée sous forme d'une Offre à Prix Ouvert principalement destinée aux personnes physiques,
- d'un Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant un placement public en France et un placement privé international dans certains pays, à l'exclusion notamment des Etats-Unis d'Amérique.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'offre publique le permet, le nombre définitif d'actions allouées en réponse aux ordres émis sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes dans le cadre du Placement.

Actions faisant l'objet de l'offre

Nombre maximal d'actions offertes dans le cadre de l'offre avant exercice de la clause d'extension	<ul style="list-style-type: none">- 530 786 actions nouvelles à émettre, représentant 18,6% du capital et 15,3% de droits de vote de MINDSCAPE à ce jour- 132 696 actions existantes représentant 4,6% du capital et 3,8% des droits de vote à ce jour- Soit un total de 663 482 actions offertes
---	---

Provenance des actions cédées	actionnaires	Nb d'action initial	Nb d'actions cédées si exercice intégral de la clause d'extension
	Brainscape SA	2 157 814	82 819
	FCPR Fortis PE France	310 238	11 907
	FCPR Nord Europe	186 143	7 144
	Salariés	200 000	64 000
Nombre définitif d'actions offertes dans le cadre de l'Offre	696 656 actions maximum en cas d'exercice en totalité de la clause d'extension soit 24,4% du capital et 20,1% des droits de vote		
Clause d'extension	En fonction de la demande, une clause d'extension portant sur un maximum de 33 174 actions représentant 5,0% du montant mis sur le marché initialement prévu pourrait être exercée. Les actions supplémentaires offertes proviendraient exclusivement de cessions d'actions existantes.		
Prix par action	A titre indicatif entre 17,52 € et 20,16 € Cette indication ne préjuge pas du prix définitif qui pourrait se situer en dehors de cette fourchette et sera fixé à l'issue de la période de construction du livre d'ordre soit le 30 novembre 2007.		
Date de jouissance	1er janvier 2007		

Provenance des titres offerts

Nombre d'actions à émettre	530 786 actions pouvant être limitées à 75% soit 398 089 actions
Produit brut de l'émission	A titre indicatif, 10 000 008 € en cas d'émission de 530 786 actions à un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix mentionnée ci-dessus (soit 18,84€) et de 7 499 997 € en cas de limitation à 75%
Produit net de l'émission	9 488 508 € (frais liés à l'opération estimés à 511 500 €) et 7 035 997 € en cas de limitation à 75% (avec 464 000 € de frais)

L'augmentation de capital ne comporte ni clause de sur-allocation, ni clause d'extension. L'augmentation de capital à 100% sera prioritaire sur la cession dans le cadre du placement.

Nombre d'actions à céder	132 696 actions pouvant être portées à 165 870 en cas d'exercice de la clause d'extension
Produit brut de la cession	A titre indicatif, 2 499 993 € pouvant être porté à 3 124 990 € en cas d'exercice de la clause d'extension à un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix (soit 18,64€)
Produit net de la cession	Le produit net de la cession est estimé à 2 452 500€ (frais liés à l'opération de 47 500 €) pouvant être porté à 3 065 615€ en cas d'exercice de la clause d'extension (avec 59 375 € de frais).

Calendrier indicatif de l'opération

Date	
16 novembre 2007	Visa AMF sur le prospectus
19 novembre 2007	Publication du résumé du prospectus Publication par Euronext paris de l'avis d'ouverture de l'Offre publique Ouverture de l'offre publique et du placement global
29 novembre 2007	Clôture de l'offre publique et du placement global à 17h00
30 novembre 2007	Fixation du prix de l'offre publique et du prix du placement global Décision de l'exercice éventuel de la clause d'extension Diffusion par Euronext Paris de l'avis de résultat de l'offre publique Première cotation des actions de la société Publication du communiqué confirmant le dimensionnement final de l'opération, le prix de l'offre publique et du placement global et le taux de service des particuliers
5 décembre 2007	Règlement livraison des actions offertes dans le cadre de l'offre publique et du placement global
6 décembre 2007	Début des premières négociations sur Alternext

Dilution

Un actionnaire détenant 1% du capital avant opération à laquelle il ne participe pas, verrait sa participation dans le capital ramenée à 0,84% en cas de réalisation de l'émission à 100% et à 0,88% en cas de limitation de l'émission à 75%

Cotation

Première cotation : 30 novembre 2007
Premières négociations sur Alternext : 6 décembre 2007
Code ISIN : **FR0010257428**, Code mnémonique **ALMIN**

Informations de base concernant les données financières sélectionnées

Raisons de l'offre et utilisation prévue du produit de l'émission

MINDSCAPE inscrit son introduction en bourse dans une logique de financement de la croissance. Le produit net de l'augmentation de capital sera essentiellement consacré au développement de nouveaux produits ou à l'achat de nouvelles licences.

L'admission sur Alternext donnera les moyens financiers nécessaires à MINDSCAPE pour accélérer son développement. La société envisage également de procéder à des croissances externes.

Résumé des principaux facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits ci-dessous au chapitre 4 de la première partie du prospectus et au chapitre 2 de la deuxième partie avant de prendre leur décision d'investissement.

Concernant la société :

Parmi les risques les plus significatifs, peuvent être notamment cités :

Les risques liés à l'activité et au développement de l'entreprise : si l'entreprise est aujourd'hui bien positionnée et bénéficiant d'un contexte porteur, elle reste soumise aux contraintes du marché du jeu vidéo en termes de cyclicité et d'évolution technologique : un choix inapproprié ou un retard dans sa sortie peut avoir des conséquences négatives sur les performances de l'entreprise. L'ensemble de l'industrie du jeu vidéo reste également confrontée aux problèmes du piratage et des risques liés à la sécurité informatique.

Les risques commerciaux : (i) L'interruption potentielle de certains contrats d'édition ou de coproduction est susceptible d'avoir un effet négatif sur les revenus et les résultats de l'entreprise dès lors qu'ils ne seraient pas compensés par d'autres. (ii) Le groupe est un spécialiste des jeux vidéo et bénéficie aujourd'hui d'un contexte de marché porteur compte tenu de l'élargissement actuel du public des jeux vidéo. Le groupe reste néanmoins face à un paysage concurrentiel significatif composé d'acteurs mondiaux ou de taille importante. (iii) Le groupe comme l'ensemble de l'industrie du jeu vidéo est dépendant des lancements des nouveaux jeux pour lesquels un investissement a parfois été conséquent. Un échec commercial ou le décalage de la sortie d'un jeu peut ainsi avoir un impact fort sur l'entreprise tant au niveau de son activité que de sa rentabilité. (iv) Au 30/06/07 : la part de chiffre d'affaires représentée par le client et les 10 premiers clients est de 11,2% et 43,7%. Le chiffre d'affaires réalisé à partir de marques propriétaires s'élève à 23%, le restant étant réalisé à partir de contrats de licence, de concession de marques et de distribution.

Les risques juridiques et financiers : (i) Concernant les risques de change, l'entreprise ne procède pas à la mise en place de procédures de couvertures compte tenu du caractère non significatif des montants concernés. (ii) une hausse des taux d'intérêts n'aurait qu'un impact limité sur le résultat de l'entreprise compte tenu de la nature de l'endettement de l'entreprise.

Les risques liés à l'offre : (i) les titres de la société n'ont pas été préalablement cotés et l'admission des titres se réalise sur un marché non réglementé et signifie une absence pour l'actionnaire des garanties correspondantes. (ii) L'opération ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin et l'augmentation de capital pourra se limiter à 75% du montant initialement prévu.

Etablissements financiers

CM-CIC Emetteur : Listing Sponsor

6 avenue de Provence
75 441 Paris cedex 09

CM-CIC Emetteur : Conseil en Communication Financière

6 avenue de Provence
75 441 Paris cedex 09

CM-CIC Securities : Prestataire de Services d'Investissement en charge du placement

6 avenue de Provence
75 441 Paris cedex 09

Responsable de l'information financière :

MINDSCAPE

Monsieur Jean-Pierre Nordman, Président du Directoire

MINDSCAPE

73-77 rue de Sèvres

92514 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

Mise à disposition du prospectus :

Des exemplaires du Prospectus enregistré par l'AMF le 15 novembre 2007 sous le n° 07-404 sont disponibles sans frais auprès de la société MINDSCAPE et consultables sur les sites internet de la société (www.mindscape.com) de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Alternext (www.alternext.fr).

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions MINDSCAPE dans un quelconque pays.

L'Établissement en charge du placement n'offrira les actions à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre de vente. En particulier, les actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act") et ne peuvent être ni offertes ni vendues aux États-Unis d'Amérique, sauf après enregistrement ou dans le cadre d'opérations bénéficiant d'une exemption d'enregistrement prévue par le Securities Act. MINDSCAPE n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions MINDSCAPE au titre du Securities Act de 1933, ou de faire appel public à l'épargne aux États-Unis d'Amérique.

Ce communiqué n'est destiné qu'à des personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni ou (ii) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements ("investment professional") au sens de l'Article 19(5) du Financial Services Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2001 (l'"Ordre") ou à tout autre personne entrant dans le champ d'application de l'article 49(2) de l'Ordre (ces personnes étant collectivement désignées comme les "personnes habilitées"). Les actions précitées ne sont disponibles et ne pourront être offertes qu'à de telles personnes habilitées et tout autre offre, sollicitation ou accord en vue de l'achat des actions existantes ne pourra être réalisé qu'avec de telles personnes habilitées. La diffusion du présent communiqué ou de tout autre document lié à l'offre doit être réalisée dans le respect des règles précitées.

La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable. Ce communiqué ne doit pas être diffusé aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. L'information figurant dans ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Une réunion de présentation de la société se tiendra

mercredi 21 novembre à 17h30

**Le Meurice
Salon Pompadour
228 rue de Rivoli
75001 Paris**

Pour vous inscrire, merci de cliquer sur le lien <http://invitation.mindscape.com/> ou d'envoyer un email à kadiogra@cmcics.com

Contacts



Jean Pierre NORDMAN
Président du Directoire
01 55 38 49 34

CM=CIC Emetteur

Stéphanie STAHR
Relations Presse
01 45 96 77 83

CM=CIC Emetteur

Rashan KADIOGLU
Communication financière
01 45 96 79 95